

HORAIRES des MESSES du 1er au 7 avril 2019

Mardi 9h00 Collégiale N.D.
 Mercredi 19h30 Collégiale N.D. ^{1/}
 Jeudi 7h30 et 9h00 Collégiale N.D.
 Vendredi 9h00 Collégiale N.D. ^{2/}
 12h15 Collégiale N.D.

^{1/} Vêpres à 19h10
^{2/} Adoration après la messe

Samedi 18h30 Ste Anne
 18h30 Médan
 Dimanche 9h30 Collégiale N.D. ^{3/}
 10h00 St Nicolas Villennes
 11h00 Collégiale N.D.
 11h30 St Louis Beauregard
 18h30 Collégiale N.D. ^{4/}

^{3/} Messe animée par le chœur grégorien
^{4/} 3ème scrutin

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Semaine de la Miséricorde du 03 au 07 avril, à la Collégiale,
 voir horaires sur affiche ci-dessous

Vendredi 05/04	20h30	ADORATION (1 ^{ER} VENDREDI DU MOIS), Chapelle de la Compassion
Dimanche 07/04	12h15	DEJEUNER PAROISSIAL, au presbytère

QUETE IMPEREE CCFD LES 6 ET 7 AVRIL

LA VIE DES CHRETIENS DE NOTRE PAROISSE

NOUS ONT QUITTES : HENRI SALMON – SERGE CHARON – JEAN GAUMIN

DOYENNÉ DE POISSY, ACHÈRES, ORGEVAL, CHANTELOUP-CARRIÈRE, LE CONFLUENT



Semaine de la
Miséricorde
 du 3 au 7 avril 2019

3 - 4 - 5 avril : de 18 à 21h
 6 & 7 avril : de 15 à 18h

Réconciliation à la
 Collégiale de Poissy

Des prêtres à votre disposition
 pour vous donner le pardon de Dieu

LE SEDER : PARTAGE CONVIVAL

proposé par le Rabbin Daniel Fahri
 et organisé par l'AJC de St Germain
Lundi 8 avril à 20h30

Salle St Jean, paroisse St Léger de St Germain
 A quelques jours de la fête de Pessah vivre
 ensemble la soirée la plus importante de l'année
 juive.

En présence du plateau du Seder qui contiendra
 les aliments symboliques, un condensé du récit
 de la Haggada nous sera proposé ainsi que les
 explications et les réponses aux questions de
 l'assemblée.



BE WITNESS

- CONCERT DE LOUANGE -

ACHÈRES 05.04.19
 20H30

Centre Saint Jean XXIII

Infos/rés : www.billetweb.fr/concert-bewitness-acheres



LE LIEN

14 avenue du Cep - 78300 POISSY
 ☎ 01-39-65-01-82 - secretariat@paroisse-poissy.com
<http://www.paroisse-poissy.com>

Dimanche 31 mars 2019 – n°27 - 2018/2019

4^{ème} dimanche de Carême - Année C

Jos 5, 9a.10-12 Ps 33

2 Co 5, 17-21 Lc 15, 1-3.11-32

LA PARABOLE DE CE JOUR LUE, ET COMPLETEE, PAR PHILIPPE HADDAD, RABBIN...

Un père, deux fils. Un père et deux frères. Un père et deux chemins.
 Le cadet veut connaître le monde, il veut faire l'expérience d'un ailleurs. Il réclame sa part au père. Dans toute la parabole, le père ne fait que donner. Il obtempère à la demande du cadet. L'autre fils, l'aîné, reste à la maison, il travaille avec le père. Loin du père, le cadet perd ses repères. Il chute. Il se consume dans les plaisirs immédiats. Il se retrouve dans la fange à convoiter la nourriture des porcs. Pendant ce temps, l'aîné travaille avec le père, en fidélité. Il reçoit l'amour du père. Le cadet languit la maison. Il fait retour, retour sur lui, retour sur le chemin. A proximité de la maison, le père court vers le fils, le fils court vers le père. Joie des retrouvailles, exubérance du moment. De nouveaux habits recouvrent le corps du jeune homme, comme Adam et Eve qui furent habillés par Dieu. Réjouissance, musique. L'aîné vient de poser la bêche en entendant les tambourins et les flûtes. Il n'a jamais vu son père danser. Son cœur est déchiré, il se croit mal aimé. Le père qui vient de consoler le cadet, console maintenant l'aîné : « Ce qui est à moi est à toi. »

Il tend ses bras et accueille ses deux fils contre sa poitrine. Au nom du père, du fils et du frère !

Ceux qui lisent la parabole comme une opposition entre deux enfants posent une limite à l'amour du père, qui ne connaît pas de limite à l'amour. Que Son nom soit béni à jamais !

...SUIVIE PAR CETTE REFLEXION DE PIERRE HOFFMANN :

Les deux fils représentent-ils, comme on le dit souvent, l'aîné-Israël et le cadet les non-juifs ? Dans ce cas, comment ne pas accueillir l'espérance d'une humanité qui sera réconciliée, quoiqu'il arrive, dans le cœur de l'Unique Père ?

RÉNOVER L'ÉGLISE SAINT-LOUIS-DE-BEAUREGARD ET CRÉER UN CENTRE PAROISSIAL À POISSY



L'ÉGLISE DANS LE QUARTIER

En 1214, la ville de Poissy a vu naître Louis IX, dit saint Louis. Ce roi a donné son nom à l'église située au cœur du quartier de Beauregard édifée à la fin des années cinquante pour accueillir les ouvriers des usines Simca. **Ce quartier, dont la réhabilitation a commencé**, accueille aujourd'hui quelque 15 000 habitants. **Le diocèse veut aussi offrir le visage d'une église accueillante. Il a donc décidé de rénover l'église Saint-Louis-de-Beauregard**, œuvre de l'architecte Charles-Gustave STOSKOPF (également concepteur de l'ancienne cathédrale Notre-Dame de Créteil), labellisée « Patrimoine du XXe siècle ».

LA CRÉATION D'UN CENTRE PAROISSIAL

Aucun centre paroissial n'existe dans le cadre du groupement de Poissy-Villennes-Médan constitué de 5 clochers depuis 2011 (Collégiale Notre-Dame de Poissy, Saint-Louis-de-Beauregard, Sainte Anne, Villennes et Médan). Le projet pastoral porté par l'ensemble du groupement consiste à créer, à côté du lieu de célébration, un lieu de vie pour la formation, la catéchèse et la convivialité car la capacité d'accueil des groupes est notoirement insuffisante à Poissy.

DES MOYENS RÉDUITS MAIS UNE LOCALISATION FAVORABLE

L'ensemble du bâtiment à Beauregard est aujourd'hui en mauvais état, non conforme aux normes PMR et ERP. L'étanchéité des toitures est à reprendre, le chauffage est vétuste ... Disposant de faibles ressources, la communauté paroissiale a dû se contenter d'un entretien conservatoire pour conserver son lieu de culte habituel, utilisé dans des conditions difficiles ...

Et pourtant, la localisation est excellente puisque l'ensemble est situé au cœur du quartier, exactement entre le lycée Le-Corbusier et le collège des Grands-Champs, à proximité du supermarché de quartier et de ses équipements collectifs.

Avec les constructions en cours ou planifiées, d'ici dix ans, la seule ville de Poissy comprendra 45 000 habitants. Actuellement très populaire, la population évolue avec l'arrivée de familles « intermédiaires » motivées par les nouvelles lignes de transport en commun. De plus, Peugeot développe son pôle tertiaire avec environ mille postes supplémentaires. Enfin, nos futurs locaux modulables et juxtaposés à l'église peuvent intéresser des groupes diocésains du fait de la proximité de l'autoroute.

UN LIEU DE VIE POUR LA PASTORALE

Le centre donnera une visibilité supplémentaire à la paroisse. La vie paroissiale du groupement sera concentrée à Saint-Louis, « *un lieu de vie central, qui n'existe aujourd'hui nulle part ailleurs !* ». A terme Saint-Louis de Beauregard sera plus qu'une église. Son nom désignera le centre paroissial dans son ensemble. La collégiale Notre-Dame restera quant à elle le lieu principal de célébration même si les assemblées se réuniront toujours ordinairement dans tous nos clochers.

LE PROJET ARCHITECTURAL

- Rénovation du bâtiment sans modification majeure
- Création d'une grande salle en sous-sol avec accès PMR
- Création d'une cuisine et de sanitaires
- Réorganisation des oratoire et sacristie
- Réfection complète du chauffage et de l'électricité

L'ÉGLISE ST LOUIS SERA FERMÉE DU 22 AVRIL JUSQU'À LA RENTRÉE.

Voir document et photos sur le site des Chantiers du Cardinal

<https://www.chantiersduducardinal.fr/projet/relever-leglise-saint-louis-de-beauregard-et-creer-un-centre-paroissial-a-poissy>

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Coordonnées :

Nom :

Prénom :

Année Naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

E-mail :

66%

Vos avantages fiscaux en 2019 et au delà

Vous pouvez déduire de vos impôts 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, pour un don de 100€, vous ne donnez en réalité que 34€ ou pour 300€, que 102€, tout en aidant le Groupement paroissial trois fois plus.
NB: les nouvelles dispositions fiscales à compter du 1er janvier 2019, n'impactent pas cette possibilité de déduction du montant de votre don fait à une association.

SOUSCRIPTION

Pour la création d'un centre paroissial et la rénovation du bâtiment,

à l'église Saint-Louis de Beauregard à Poissy, je verse :

- | | | | | | |
|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|------|--------------------------|------|
| <input type="checkbox"/> | 20€ | <input type="checkbox"/> | 50€ | <input type="checkbox"/> | 100€ |
| <input type="checkbox"/> | 200€ | <input type="checkbox"/> | 300€ | <input type="checkbox"/> | 500€ |
| <input type="checkbox"/> | Autre montant à ma convenance | | | | |

Date et signature obligatoire

Le / /

Souscription en ligne.

- Par CB ou virement bancaire

Sur le site internet du Groupement :

www.paroisse-poissy.com, ouvrant

le lien vers le site du Diocèse .

Ou bien directement à partir du

site internet du Diocèse :

www.catholique78.fr

Souscription par chèque.

à l'ordre de :

ADV - Saint-Louis Beauregard Poissy

Le paiement par chèque, accompagné du bulletin de souscription, est adressé à :

Groupement Paroissial Poissy-
Vilennes-Médan

14, avenue du Cep

78300 POISSY

Souscription en espèces

À remettre sous enveloppe avec le bulletin de souscription rempli à l'adresse du Groupement Paroissial ci-dessus.

Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

SAINT-LOUIS DE BEAUREGARD - POISSY

Création d'un Centre Paroissial et rénovation de l'église



*« Apportez votre pierre à ce projet
du Groupement Paroissial ! »*

Pourquoi un Centre Paroissial à Saint-Louis de Beauregard ?

La réflexion a été initiée par les constats suivants : L'église Saint Louis de Beauregard a besoin d'être rénovée (éclairage, chauffage, peinture), et la communauté de Poissy manque d'un grand espace de réunion pour des rassemblements et des événements destinés à l'ensemble du groupement paroissial.

Ce besoin est renforcé par le développement urbain de Poissy, dont les 800 logements de La Coudraie en mixité sociale.

Objectifs

Sur cette base, trois objectifs sont retenus

- Refaire l'intérieur du bâtiment: électricité, chauffage et l'extérieur (toiture, ravalement).

- Créer un centre paroissial pour l'ensemble du groupement :

Un « espace de vie », constitué de salles de réunions pour les divers groupes de Saint-Louis, d'une grande salle de réunion, aux normes, pour les rassemblements concernant l'ensemble du groupement, d'un bureau d'accueil, et des commodités. Ces salles seront chauffées de façon indépendante de la nef.

- Rénover l'église en regroupant les espaces dédiés à la célébration (nef, oratoire, sacristie) .

Contenu du projet

Au cœur du projet il y a la grande salle pour des rassemblements de 100 p et les aménagements associés. Celle-ci sera réalisée dans la « crypte » actuelle, sous les gradins.

Le projet a été structuré par les décisions ci-dessous :

- Création d'un accès direct à la salle depuis l'extérieur, avec accès PMR :

pour cela, création d'une porte à l'arrière de la salle accédant de l'extérieur, avec une rampe

d'accès pour les PMR .et mise en place des commodités diverses (sanitaires, office, rangements).

- Maintien des gradins au-dessus de la grande salle, utilisable comme auditorium pour certains types de rassemblement (conférence, réunion équipes, ...)

- Refonte du chauffage, en séparant le chauffage de l'église et celui des salles de réunion (système à eau chaude, avec panneaux radiants au plafond dans la nef, la grande salle, les gradins et radiateurs dans les salles St Jean, chapelle),

- Refonte de l'étanchéité des toitures,

- Séparation entre l'église et les gradins par cloisons et portes coulissantes permettant d'ouvrir pour les grandes cérémonies.

- Création d'une salle de réunion plus un bureau d'accueil à la place de la chapelle actuelle.

- Création d'un oratoire et d'une sacristie à l'entrée de l'église, de part et d'autre du sas d'entrée.

Organisation des travaux

Le budget alloué par l'ADV (avec la contribution du groupement paroissial) a permis de définir la Première tranche de travaux, réalisés en 2019, et comprenant :

- l'étanchéité du toit de la nef et des gradins

- la rénovation de « crypte » en grande salle : accès extérieur par rampe et gradins, toutes commodités associées (toilettes, office, rangements, chauffage)

- le chauffage, à savoir : nouvelle chaufferie (eau chaude) avec panneaux à eau chaude au plafond de la nef, la grande salle et les gradins, radiateurs dans les salles.

- refonte de l'électricité

- rénovation des gradins (garde-corps)

Une deuxième tranche de travaux fera l'objet d'une nouvelle soumission à l'ADV pour réalisation en 2020. Elle devrait comprendre :

- l'étanchéité des toitures des salles St Jean et Chapelle.

- la rénovation de la salle St Jean et la transformation de la chapelle en un bureau d'accueil et une salle de réunion (avec éclairage, chauffage et peintures).

- la séparation nef – gradins.

Une 3ème tranche de travaux, après soumission à l'ADV, pour réalisation en 2021, devrait comprendre:

- la création de la sacristie et de l'oratoire de part et d'autre de l'entrée, avec éclairage, chauffage et peinture.

- ravalement extérieur.

Budget

L'ensemble du projet est évalué à 935 K€.

La première tranche, réalisée en 2019, est d'un montant de 574 K€.

Financement

Pour la tranche 1

ADV : 484 K€ (dont 300K€ financés par les « chantiers du cardinal)

Groupement paroissial : 60 K€

Souscription Paroissial : 30 K€.

Pour les autres tranches (si approuvée par l'ADV):

Le solde de 360 k€ (à confirmer), sera financé par :

ADV : 300 K€

Groupement paroissial : 60 K€.

Calendrier

Les travaux de la tranche 1 sont planifiés de début février 2019 à fin juillet 2019, selon l'ordre suivant :

Grande salle, ses accès, l'éclairage, le chauffage et les commodités : de février à fin avril.

Nef et séparation de mai à fin juillet.

Pendant les travaux de la nef, il est prévu que les célébrations se déroulent dans la grande salle.

La tranche 2 reste à décider et planifier.

Le CPAE soumettra la demande budgétaire en fin Septembre 2019 pour travaux en 2020.